



LES TARTUFFES DU SYNDICALISME

Entre effets d'annonce

COMMUNIQUÉ :

et retour à la réalité !

La semaine dernière, l'intersyndicale UFAP UNSa Justice/CGT Pénitentiaire annonçait à grand renfort de communiqués une prétendue victoire historique concernant la mobilité :

« Le cabinet nous a donc confirmé qu'un abondement de postes interviendrait en deux vagues, une première sur la campagne de mobilité en cours, puis une seconde lors de la campagne d'automne. À ce stade, aucun chiffre précis ne nous a encore été communiqué, la DGAP travaillant toujours sur la volumétrie. Nous devrions être destinataires de ces éléments dès la semaine prochaine... »

Des annonces tonitruantes, sans aucun chiffre concret, sans aucune garantie écrite... mais avec beaucoup de communication.

Hier encore, lors du CSAM, une déclaration liminaire lue par "JF dit Magnum d'Or" évoquait déjà des avancées concrètes sur la mobilité en cours.

► Puis, quelques heures plus tard... patatras...

► À l'issue de leur seconde rencontre avec le directeur adjoint du cabinet du Ministre, la réalité les rattrape enfin :

« **Concernant le comblement de la vacance d'emplois :**

Dans le cadre de la campagne de mobilité en cours, 76 postes ont, à ce jour, vocation à combler la vacance d'emplois, le reste concernant notamment des ouvertures de structures.

Le cabinet nous propose l'ajout de 124 postes supplémentaires afin de combler plus largement cette vacance d'emplois.

*Néanmoins, il nous indique que cette opération aurait lieu sans ajout de postes à la liste de mobilité en cours, mais par le fléchage de postes vacants issus CAP, destinés aux élèves surveillants des 224^e et 225^e promotions. **L'UFAP UNSa Justice et la CGT Pénitentiaire se sont fermement opposées à cette méthode...***

Autrement dit : aucun abondement réel de la mobilité en cours. Aucun additif. Aucun miracle !

C'était pourtant une évidence pour quiconque maîtrise un minimum les mécanismes de mobilité. Et donc NON, cela n'était tout simplement pas réalisable !

Depuis plusieurs semaines déjà, notre organisation échange avec l'administration sur les solutions réellement envisageables, bien avant le mouvement du 27 avril !

La vérité est simple : il n'y aura aucun ajout de postes sur la mobilité actuelle !

L'administration envisage en réalité de retarder certaines ouvertures ou montées en charge d'établissements afin de récupérer temporairement des postes vacants.



► **Sont notamment concernés :**

- le CP du Comtat Venaissin,
- Baumettes 3,
- le CD de Fleury-Mérogis,
- les QLCO.

L'objectif serait de récupérer environ 200 postes afin de ne pas les proposer aux élèves des prochaines sorties ENAP d'août 2026, permettant ainsi de renforcer certains établissements déjà en grande difficulté.

Soyons clairs : ces postes concernent essentiellement des structures traditionnellement alimentées par les sorties ENAP.

En janvier prochain, une promotion d'environ 500 élèves supplémentaires viendra également renforcer les établissements, hors mobilité, grâce notamment aux réformes portées par **FO Justice** ayant permis de redonner de l'attractivité à notre métier et de remplir à nouveau le schéma d'emploi.

Oui, ce dispositif permettra d'améliorer partiellement la situation de certains établissements cependant, il ne comblera pas la vacance des 5 000 postes !

**Dire le contraire relève soit de l'incompétence... soit de la manipulation.
FO Justice fait le choix, comme toujours, de dire la vérité aux Personnels !**

La suite devra impérativement passer par des créations massives d'emplois dans le cadre du PLF 2027. Les discussions actuelles évoquent environ 1 000 postes supplémentaires, mais aucune décision n'est arrêtée à ce jour.

C'est également la raison pour laquelle l'ouverture d'une deuxième école devient indispensable. Dans l'attente, **FO Justice** revendique la mise en place de centres de formation dans chaque Direction Interrégionale, à l'image du CETOP de Paris, afin de soulager l'ENAP.

S'agissant de la surpopulation carcérale, là encore, nos Tartuffes rétropédalent !



SURPOPULATION CARCÉRALE

UNE MESURE QUI NE RÉGLAIT RIEN... PUIS EST DEVENUE MAGNIFIQUE !

AVANT LA MOBILISATION

(AVANT LE 27 AVRIL 2026)

Le texte actuellement débattu à l'Assemblée nationale ne contient **AUCUNE** des mesures prévues à l'article 7 du projet de loi sur l'exécution des peines.

DONC, CETTE MESURE N'ALLAIT RIEN RÉGLER !

Confusion due à l'amateurisme, communication trompeuse pour **éteindre dans l'œuf** la légitime mobilisation en préparation.

MESURE INEFFECTIVE

FO JUSTICE A PORTÉ CETTE DEMANDE QUAND EUX, ILS ONT VOTÉ CONTRE EN CSA MINISTÉRIEL.

FOUTAGE DE GUEULE !

APRÈS LA MOBILISATION

(APRÈS LE 27 AVRIL 2026)

Le cabinet nous a confirmé son soutien à la PPL Boudié. Si elle était adoptée, cette mesure permettrait de faire **IMMÉDIATEMENT REDESCENDRE UNE PARTIE DE LA PRESSION CARCÉRALE.**

L'UFAP UNSa Justice et la CGT Pénitentiaire le réaffirment : nous soutiendrons **toute mesure d'urgence** permettant de desserrer l'état dans des établissements aujourd'hui au bord de l'implosion.

MESURE MAGNIFIQUE !

- ✓ SOUTIEN DU CABINET
- ✓ MESURE D'URGENCE
- ✓ "DESSERRE L'ÉTAU"

AURAIENT-ILS COMPRIS POURQUOI FO JUSTICE A PORTÉ CETTE DEMANDE QUAND EUX ONT VOTÉ CONTRE EN CSA MINISTÉRIEL ? FOUTAGE DE GUEULE.

La proposition de loi parlementaire (PPL) déposée par le député BOUDIÉ s'inspire de l'article 7 de la loi SURE, obtenu grâce à l'action de notre organisation. Nous avons prévu une prochaine rencontre avec le député Boudié afin de collaborer et d'échanger avec lui dans l'objectif d'intégrer les trois volets du dispositif. Parallèlement, nous rencontrerons les présidents des différents groupes politiques de l'Assemblée nationale afin de les sensibiliser à l'importance de cette proposition de loi et d'obtenir leur soutien lors du vote.

Concernant le régime indemnitaire, **FO Justice** a élaboré ces dernières semaines plusieurs propositions sérieuses actuellement soumises à l'arbitrage des plus hautes instances de l'État.

Nous avons volontairement choisi une communication responsable et mesurée, compte tenu de la sensibilité du dossier et du contexte budgétaire national.

Contrairement à certains, nous refusons les effets d'annonce sans garantie concrète. Notre responsabilité syndicale impose de sécuriser les avancées avant de les médiatiser, afin d'éviter aux Personnels les désillusions induites par les promesses irréalistes de l'intersyndicale sur la mobilité.

Vous l'aurez compris, faire croire qu'un pseudo blocage d'une journée allait permettre de combler immédiatement 5 000 postes vacants, de mettre fin à la surpopulation carcérale et de distribuer un "chèque pour tous", c'est surtout faire preuve d'un profond mépris envers les Personnels !

Leur but était purement et simplement clientéliste en vue des futures élections professionnelles, après avoir fait obstruction pendant des années à toutes les avancées que nous avons obtenues !

Les Personnels Pénitentiaires méritent mieux que des slogans et des mises en scène. Ils méritent du sérieux, de la crédibilité et des résultats ! **Pour leur sécurité et pour leur avenir !!!**

Aux Tartuffes : les coups de communication, c'est bien... Les résultats, c'est mieux...



FO Justice – le 7 Mai 2026

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!